



## La commune nous informe



Photo : Rodolphe Aeschlimann

Service technique | Autorisation de Construire | Séance d'information sur les subventions | Gestion des déchets | Déchetterie du Grivaz | Agence AVS | Pro Senectute - Service de déclaration d'impôt | Informations sur les impôts pour les jeunes | Renouvellement des installations de production de chaleur

**4 - 5**

## Gros plan sur la SDS

Société de Développement de Semsales



Nous avons rencontré Marc Grand, co-président de la SDS.

**18 - 19**

### Merci John

Hommage

**3**

### Marchés de Granges

**6**

### Interview de Rahel Morciano

Présidente de l'ARFEC

**8 - 9**

### Cours de photographie

Programme

**10**

### Histoire d'eau

2ème épisode

**12 - 13**

### Jeunesse de Granges

25ème Giron des Jeunes Veveysannes

**14 - 15**

### Ski-Club Mt-Cheseaux

45 ans de la Section jeunesse

**16**

### Veveyse Musique Parade

Programme

**17**

### Chapelle de Granges

Nouveau président

**19**

### Commission de l'énergie

Interview de Richard Ballaman

**20 - 21**

### Conférence - Stéphane Krebs

Des arbres bienfaisants

**22**

### Concert Annuel

Le Choeur d'Hommes « L'Avenir de Granges »

**24**

**Le bureau communal**

Patricia Gabriel, Cristina Beaud et Christel Prélaz  
**021/ 947 41 73**

**Ouverture du guichet**

Lundi 14h00 à 16h00  
Mercredi 16h00 à 18h00  
Jeudi 14h00 à 16h00

**Permanence téléphonique**

Pour vos appels, nous sommes à votre disposition toute la journée, du lundi au vendredi

[www.granges-veveysse.ch](http://www.granges-veveysse.ch)  
[admin@granges-veveysse.ch](mailto:admin@granges-veveysse.ch)

**Numéros d'urgence**

Police 117  
Pompiers 118  
Ambulances 144



**La Poste de Bossonnens**  
**Tél. 0848 888 888**  
**Fax 0844 888 888**

[serviceclientele@poste.ch](mailto:serviceclientele@poste.ch)

Lundi au vendredi  
07h30-11h00 / 14h00-18h00  
Samedi 08h30-11h00

**Messe à la Chapelle**

Deuxième vendredi du mois à 18h00

**Déchetterie au Grivaz - Palézieux**

Lundi (pour les entreprises uniquement) 13h00-15h00  
Mercredi (pour les privés) 14h30-19h15  
Samedi (pour les privés) 08h00-11h45

**Nos sociétés locales****La Société de Développement (SDG)**

Raphaël Eschmann  
**078 699 42 30 (soir)**  
[www.granges.org](http://www.granges.org)  
[info@granges.org](mailto:info@granges.org)

**Les Aînés**

Anne-Marie Emonet (Poupette)  
**021 907 80 80**

**La Jeunesse**

Anouk Vienne  
**076 407 99 65**  
[www.jeunessedegranges.ch](http://www.jeunessedegranges.ch)  
[jeunessedegrangesveveysse@gmail.com](mailto:jeunessedegrangesveveysse@gmail.com)

**Chœur d'hommes « L'Avenir »**

Jean-Philippe Thiran  
**079 286 81 43**  
[www.avenir-granges.org](http://www.avenir-granges.org)  
[president@avenir-granges.org](mailto:president@avenir-granges.org)

**Association pour la défense des Intérêts de la Chapelle de Granges**

Bernard Vienne  
**021 947 48 26**

**« TiThai » Cuisine thaïlandaise artisanale**

Libre-service 24h/24, 7j/7  
Rte du Prey 55  
**021 946 35 28**

[www.tithai.ch](http://www.tithai.ch) – [info@tithai.ch](mailto:info@tithai.ch)

**Le Restaurant « La Croix Blanche »**

Nuno Fernandes  
**021 947 59 85**  
[lacroixblanche@hotmail.com](mailto:lacroixblanche@hotmail.com)

Lundi Fermé  
Mardi 09h00-24h00  
Mercredi 09h00-24h00  
Jeudi 09h00-24h00  
Vendredi 09h00-24h00  
Samedi 10h00-24h00  
Dimanche 10h00-16h00

**La Pharmacie d'Attalens**

Valéry Braun  
**021 947 47 37**

Lundi à  
Vendredi 08h15-12h00 / 13h30-18h30  
Samedi 08h15-12h00

**« Evasion » Coiffure**

Corinne Vienne / Rte du Prey 27  
**021 947 58 68**

Sur rendez-vous.

**« La Mèche d'Ange » Coiffure**

Aurélié Bussard / Rte de Palézieux 10  
**076 439 80 01**

Ouvert le jeudi, vendredi et samedi  
Atteignable du mardi au samedi





## Contact

Si vous désirez faire paraître un article ou insérer une annonce publicitaire, veuillez prendre contact avec :

Gino Blommaert au :  
**079 / 273 30 79**

ou à l'adresse mail :  
**info@granges.org**

## Annonces

Le prix est de CHF 50,- pour une annonce publicitaire commerciale. Par contre, c'est gratuit pour une manifestation.

## Rédaction

Grégoire Demaurex  
Jean-Marc Boerlin  
Martine Rebetez

## Mise en page

Fabiola Wunderlin  
fwunderlin@thinkweb.ch

## Prochaine édition

Le délai de réception des articles est des annonces pour la prochaine édition est le samedi **2 mai 2020**

## Merci John

Notre village est doté d'un magnifique alpage, patrimoine communal qui reçoit chaque année une nonantaine de têtes de bétail sous la responsabilité d'un gardien.

En septembre dernier, une vraie fausse désalpe était organisée par John et sa compagne Amélie, accompagnés de leur petit Fernand âgé d'une année et de plusieurs bénévoles.



John était un gardien heureux dans cet alpage, maîtrisant un calme parfait avec les génisses, son petit troupeau de chèvres et sa bassecour. Il était respectueux des gens et de la nature.

Il nous a fait vivre une désalpe extraordinaire, avec cloches et bouquets préparés minutieusement la veille. Parti de la route de Puidoux, le troupeau a poursuivi sa route par la Cuvigne et la route du Prey pour finalement rejoindre le centre du village. De là, il est remonté à l'alpage, où une soupe de chalet avait été soigneusement préparée. De beaux moments de convivialité ont ponctué cette journée dans ce pâturage idyllique niché sur les hauteurs de notre village.

Cette petite famille vivait heureuse et simplement malgré le travail assidu que représente la vocation de garde génisses.

Mais en ce mois de janvier 2020 le destin en a décidé autrement. John nous a quittés, laissant sa famille, ses amis et les habitants de Granges dans la peine et la tristesse.

Souvent j'avais le plaisir de partager un café sous le sapin près du chalet avec John, Amélie et leur fils chéri. Je n'oublierai jamais ces moments remplis de simplicité.

Merci John pour tout ce que tu as apporté aux personnes rencontrées sur ton chemin.

Nous adressons une pensée émue à Amélie, au petit Fernand, à leur famille et à leurs proches.

Alphonse et Myriam Rossier





## Service technique

La commune de Granges possède son propre service technique qui est assuré par Mme Annelore Kleijer, Ingénieure et Conseillère communale. Ce service s'occupe de tout ce qui en lien avec l'aménagement du territoire et les constructions. Il gère ainsi la police des constructions et contrôle que tout projet de construction soit conforme avec les plans et règlements. Il collabore également avec les Conseillers communaux en charge des dicastères des routes, de l'évacuation des eaux et de l'adduction d'eau.

Toutes demandes liées à des projets de construction, transformation ou rénovation doivent être adressées à Mme Annelore Kleijer au 021/ 947 41 73 ou par e-mail à : [admin@granges-veveyse.ch](mailto:admin@granges-veveyse.ch).

## Construction / FRIAC - Fribourg Autorisation de Construire

FRIAC est une application informatique en ligne permettant la saisie, le suivi et la gestion électronique des demandes de permis de construire, selon la procédure ordinaire, simplifiée ainsi que les demandes préalables. Une fois déposé et selon la nature du dossier (ordinaire, simplifiée ou préalable), le dossier est traité par la commune, puis par les services cantonaux, les services externes et la préfecture. Le requérant ainsi que son mandataire peuvent suivre l'avancée de leur dossier en temps réel. Il comprend toutes les étapes du dépôt de la demande au permis d'occuper.

Tout dossier de construction doit donc être déposé par le biais de l'application FRIAC : <https://friac.fr.ch>. Des documents papiers sont toujours nécessaire car la signature électronique n'est pas encore acceptée. Cependant, avant d'imprimer les exemplaires papiers, la commune vous propose de valider le dossier FRIAC. Ceci pour éviter des réimpressions.

Le service technique est également à disposition pour aider les citoyens avec l'application FRIAC sous réserve de demander un émolument selon le règlement sur les émoluments communaux article 3 al.3

## Séance d'information sur les subventions

Une nouvelle séance d'information sur les mesures de subventions va être à nouveau organisée par les communes et leurs commissions de l'énergie de la Basse Veveyse. La date vous sera communiquée par le biais d'un tout ménage.

## Gestion des déchets – Elimination des couches-culottes

Nous vous rappelons que les couches-culottes peuvent être mises dans des sacs transparents, sans avoir besoin de coller une vignette. Ces sacs transparents sont ensuite déposés dans les containers situés à Granges.

## Déchetterie du Grivaz

### Jours de fermeture 2020

La déchetterie sera fermée les jours suivants :

- Lundi 13 avril 2020 (lundi de Pâques)
- Lundi 1er juin 2020 (lundi de Pentecôte)
- Samedi 1er août 2020 (Fête nationale)
- Lundi 21 septembre 2020 (lundi du Jeûne)
- Samedi 26 décembre 2020

Le samedi de Pâques (11 avril 2020), la déchetterie sera ouverte. En dehors de ces dates, l'horaire reste inchangé.

## Agence AVS

Nous rappelons aux personnes concernées durant l'année par l'AVS, qu'une demande de rente vieillesse doit être complétée au minimum 3 mois avant de toucher une rente. Si l'un des conjoints est déjà au bénéfice d'une rente, la demande doit être également présentée pour l'autre conjoint. Les personnes passant du statut d'employé à indépendant doivent compléter le questionnaire pour personnes exerçant une activité lucrative indépendante. Les personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative (notamment les étudiant(e)s, les invalides, les malades, les personnes préretraitées, veufs ou veuves, etc..) doivent régler une cotisation minimale dès le 1er janvier de l'année qui suit celle au cours de laquelle elles accomplissent leur 20ème année et jusqu'à 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Les formulaires peuvent être obtenus au bureau communal ou sur le site de la Caisse cantonale de compensation :

<https://www.caisseavsfr.ch>

## Pro Senectute Service de déclaration d'impôt

Comme chaque année, Pro Senectute Fribourg offre la possibilité aux personnes, à partir de 60 ans, de faire remplir leur déclaration d'impôts par leur service. Le service a débuté le 27 janvier et prendra fin le 30 avril 2020.

Pour plus de renseignements :

**Pro Senectute au 026/ 347 12 92 de 8h00 à 11h30 et de 13h00 à 17h00.**



## Informations sur les impôts pour les jeunes

Le site internet [www.impots-easy.ch](http://www.impots-easy.ch) a pour objectif d'informer les adolescents sur le thème de la fiscalité. Tôt ou tard, les jeunes sont confrontés à leur première déclaration d'impôt. Pour beaucoup, ça n'est pas si simple et cela se comprend. Sur le site web, les jeunes peuvent se confronter directement au thème de la fiscalité. Les pages d'information expliquent la problématique complexe des impôts d'une façon simple. Les jeunes peuvent évaluer ce qu'ils auront appris au moyen de contrôles de connaissances. Pour diminuer l'appréhension et la retenue envers les impôts, les jeunes peuvent remplir de manière interactive et ludique une déclaration d'impôts.

## Renouvellement des installations de production de chaleur

La loi et le règlement sur l'énergie du canton de Fribourg ont été modifiés au 1er janvier 2020. Dès lors, l'article 15 du règlement stipule que les renouvellements des installations de production de chaleur (ex. remplacer un système actuel au mazout par un nouveau système au mazout) est soumis à l'autorisation du Service de l'énergie et fait l'objet d'un permis de construire selon l'article 85 al.1 lettre d) de la ReLATEC. Ce renouvellement est soumis à certaines exigences qui sont décrites dans les art. 11b al.2 LEn et art. 15 Ren.

Le Conseil communal

## Nuno, Mónica, leur famille et le chef João ont le regret de vous annoncer l'arrêt de l'exploitation du restaurant « La Croix Blanche » à la fin du mois de février 2020.

Nous aimerions remercier toutes les sociétés de Granges : la SDG, la Jeunesse, le Chœur d'Hommes, les Aînés ainsi que Fonfon pour l'organisation de la Veveyse Musique Parade, la commune de Granges pour son soutien inconditionnel lors de ses 10 années passées ensemble, la Préfecture de la Veveyse, les pompiers de la Basse-Veveyse. A vous chers amis et aussi à toutes celles et tous ceux qui sont venus partager un moment avec nous dans ce lieu magique et inoubliable, un grand merci.

Un énorme merci au village de Granges qui nous a soutenu depuis notre première minute. Un merci spécial à la jeunesse de Granges qui depuis notre arrivée a toujours été là pour nous soutenir, nous aider et aussi pour fêter jusqu'à pas d'heure sans se soucier du lendemain (mille excuses aux parents). Un grand merci aussi à nos employés qui ont toujours été là pour nous et pour vous. Avec patience et effort, ils ont toujours réussi à bien vous servir et à faire que vous passiez un moment agréable parmi nous.

On ne pourrait pas non plus finir ce mot de remerciements sans vous saluer et vous dire à bientôt, car nous nous considérons partie de cette énorme famille Grangeoise. Nous participerons cette fois en tant que clients ou bénévoles dans les manifestations qui arrivent à grand pas.

Un grand merci à toutes et à tous.

Nuno, Mónica, João, et famille.

### PUBLICITÉ

**Droguerie**  
**de Châtel-**  
**St-Denis**



Philippe Savoy  
Rue de la Coula 50  
1618 Châtel-St-Denis  
Tél. 021 931 47 11



## Retour sur la Nuit du Vin cuit et le Marché de la Bénichon et annonce du Marché de printemps

Deux changements ont marqué la dernière édition du 11 octobre 2019 de la Nuit du vin cuit de la Bénichon. Pour la première fois, un marché des produits du terroir s'est tenu le lendemain (samedi). Pour créer un espace commun et conviviale, la SDG a monté une petite cantine ouverte à côté de l'emplacement du chaudron en cuivre

Cette édition a connu un franc succès. Œuvres de notre ex-président Nathaniel Girard, les pâtes du chalet ont fait le régal d'une soixante de personnes le vendredi soir. Il n'a fallu qu'une heure à celles-ci pour manger le contenu

du chaudron. Le lendemain au matin, le vin cuit a été vendu en un tour de main. Une demi-douzaine d'artisans ont participé à cette première édition du Marché de la Bénichon. Composés de cuchaule et de confitures, des petits déjeuners étaient proposés. Les personnes présentes ont pu apprécier les gâteaux cuisinés par des dames de Granges et, pour l'apéro, se sustenter au stand de charcuterie ou de fromage. À midi, nombreux ont goûté à la soupe à la courge cuisinée par Gonçalo.



Au vu des retours positifs voire enthousiastes des habitants, des autorités et des artisans présents, une nouvelle édition du Marché de la Bénichon aura lieu en 2020. Avant cela, la SDG vous convie à son Marché de printemps qui se déroulera le samedi 25 avril 2020 de 9h à 13h. Des artisans y proposeront leurs produits du

terroir. La SDG tiendra le bar sous la tente où les visiteurs pourront manger les produits du marché et se désaltérer.

Pour développer notre concept de marché local, nous souhaiterions permettre à des habitants du

village et des environs de présenter, faire goûter et vendre leurs produits et autres spécialités maisons. Les personnes intéressées à installer un stand peuvent contacter les responsables de l'organisation, Florence McLaren-Hofstetter (079 417 18 54) ou Raphaël Eschmann (078 699 42 30). A signaler qu'un mur d'escalade pour les petits et les plus grands est envisagé pour la matinée.



Texte Raphaël Eschmann, photos Rodolphe Aeschlimann et Comité SDG (photo de nuit)

### Marché de printemps :

Samedi 25 avril 2020 de 9h00 à 13h00  
Parking de l'Auberge communale

### Organisation :

La Commission de la SDG  
« Traditions et Animations »

### Renseignements :

Florence McLaren-Hofstetter 079 417 18 54 ou  
Raphaël Eschmann 078 699 42 30





## Micro-trottoir sur le nouveau trottoir de la route de Palézieux



“Le matin je descends quelquefois exprès à pied à la gare, ça me permet de bien démarrer ma journée”.

“Matin et soir il y a maintenant davantage de trafic que par le passé, ça devenait vraiment difficile d’aller à la gare à pied sans trottoir, surtout de nuit”.

“Je descends maintenant plus volontiers en jogging en direction de la gare ou de la zone industrielle.”

“Comme automobiliste, cela me rassure de savoir que quand je roule de nuit les piétons ont leur trottoir. On pourrait peut-être y rajouter des poteaux avec réflecteurs pour améliorer encore la sécurité.”

“J’utilise depuis trois ans le tronçon jusqu’à la gare de Palézieux. Au départ, je devais partager la route avec des voitures roulant à plus de 80 km/h. Il fallait être très attentif. Le nouveau trottoir est une véritable aubaine et je constate que l’effet du gel y est moins fort que sur la route ! Bravo et merci !”

« Dernièrement, le soir du repas de fin d’année d’entreprise, je suis arrivé à Palézieux avec le dernier train. Une balade d’environ 30 minutes m’a permis de rentrer en toute sécurité grâce au nouveau trottoir tout en profitant d’un magnifique clair de lune. Très pratique, merci ! ».

### PUBLICITÉ

*Pompes Funébres*  
**BONGARD**  
CHÂTEL-ST-DENIS

Entreprise familiale  
**Fondée en 1965**  
Services toutes régions  
**24/24 021 948 72 26**

Organisation complète d’obsèques - Chapelle funéraire privée  
Prévoyance et vœux funéraires - Transfert suisse et étranger.  
Notre représentant Basse-Veveyse : M. Bernard Pittet à Attalens  
[www.pfbongard.ch](http://www.pfbongard.ch) - [info@pfbongard.ch](mailto:info@pfbongard.ch)

## Interview de Rahel Morciano, présidente de l'ARFEC, Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer



**Rahel Morciano, votre français est impeccable, c'est seulement en vous écoutant bien qu'on devine que vous avez grandi ailleurs. Quand êtes-vous arrivée dans la région ?**

En effet j'ai grandi à Zurich et je suis arrivée en Veveyse en 1995, peu après avoir terminé mon apprentissage de dessinatrice géomètre. Ce milieu était

encore très fermé aux femmes et j'ai préféré reprendre des études à Fribourg. C'est là que j'ai vraiment appris le français. Mon mari et moi nous sommes installés à Granges en 2009, avec nos trois premiers enfants, la dernière est née ici.

**Si vous êtes présidente de l'ARFEC, l'Association Romande des Familles d'enfants atteints d'un Cancer, c'est que vous avez vécu une expérience personnelle qui vous a amenée là.**

En effet, toutes les personnes engagées à l'ARFEC ont été concernées par la problématique d'un enfant atteint d'un cancer. Pour moi, c'est mon aîné chez lequel on a diagnostiqué un cancer cérébral en 2015. Aujourd'hui, il est en rémission, il fait partie de ceux qu'on appelle les survivants de cancers pédiatriques. Contrairement à ce qui se passait il y a encore cinquante ans, la large majorité des enfants survivent désormais à un cancer, mais cette maladie laisse chez la quasi-totalité d'entre eux des séquelles à long terme, en raison de la maladie elle-même, et des effets secondaires des traitements, chimiothérapies, opérations, rayons. Ces séquelles peuvent apparaître immédiatement mais aussi beaucoup plus tard, à l'âge de 30 ou 40 ans. Tous les cas sont évidemment différents mais il y a des analogies, comme la fatigue qui est toujours très présente chez les survivants.

**Dans une telle expérience, toute la famille est évidemment profondément touchée.**

Oui c'est tout d'abord un choc énorme, puis on se bat tous pour la survie, pour soutenir l'enfant malade. Et c'est une lutte de longue durée. Elle est intense en moyenne durant les premiers 18 mois. Les malades s'isolent inévitablement, ne serait-ce qu'à cause de leur immunité réduite.

Les parents doivent être très présents auprès des malades sans délaisser les frères et sœurs. On doit être partout à la fois. Spécialement pour ceux qui n'ont pas de famille élargie à proximité, c'est très difficile. C'était notre cas, ma mère étant décédée lorsque j'avais 17 ans et toute notre famille vivant loin de chez nous.

Dans un deuxième temps, il y a un gros contrecoup pour les proches, c'est une période psychologiquement dure. C'est souvent un moment où les parents ont eux-mêmes besoin de soutien. S'ils ressentent un énorme soulagement, ils doivent en même temps faire le deuil de l'enfant qui ne sera plus celui qu'il était avant.

**Alors que fait l'ARFEC pour soutenir ces familles ?**

L'ARFEC a été fondée en 1987 pour offrir un soutien à l'ensemble de la famille touchée, et non pas seulement aux malades ou à la recherche médicale, ce que font d'autres associations. L'ARFEC est basée sur l'entraide et la solidarité entre des personnes qui ont traversé des épreuves analogues. Elle dispose d'un comité bénévole de 5 personnes, et de responsables d'antennes dans chaque canton, aussi bénévoles. L'association fournit 14'000 heures de bénévolat chaque année. En outre elle emploie 3 secrétaires à temps partiel ainsi qu'une équipe de cinq personnes aussi à temps partiel pour le soutien aux familles. Chaque année nous avons un camp pour les enfants touchés par la maladie et leurs frères et sœurs. Cela permet d'offrir à la fratrie une attention supplémentaire, mais aussi un temps de respiration pour les parents. Les enfants ont beaucoup de plaisir à cette vie associative, à se retrouver. Ils ont aussi bien des échanges profonds, liés à leur vécu commun, que de grandes parties de rires. L'association organise aussi des week-ends pour les parents, alternativement les pères et les mères. Les activités et les manifestations sont très précieuses et très positives. Partager ces moments forts permet de continuer à se battre. Certains partenaires nous proposent des activités pour les enfants de l'ARFEC. Ainsi, pendant un moment, ils sont juste des enfants, ils n'ont que le bonheur de s'amuser. Des associations et des écoles, mais aussi des entreprises, des clubs services et des privés récoltent de l'argent pour notre association. Cette solidarité nous touche beaucoup.





## Est-ce que l'ARFEC a aussi des engagements sur le plan politique ?

Oui l'association s'est aussi engagée politiquement : elle a initié la revendication du congé pour les parents d'enfants malades. Nous sommes très heureux d'avoir obtenu 14 semaines dès 2020, même si pour le cancer on est encore loin du compte. En moyenne un enfant atteint d'un cancer nécessite 55 semaines de soins et de présence par les proches aidants. Les frères et sœurs doivent renoncer à une grande partie de l'attention de leurs parents.

## Combien de familles soutient l'ARFEC ?

En Suisse romande on compte 50 à 60 nouveaux malades par année, sans compter les rechutes. Ce sont autant de familles à soutenir. L'ARFEC offre une écoute et entoure les familles selon leurs besoins. On imagine souvent mal les lenteurs administratives, les difficultés pour faire rembourser certains traitements ou encore la complexité du système de l'AI. Les relations avec l'école sont aussi souvent compliquées car la maladie nécessite souvent des demandes d'adaptation ou des dérogations. Dans tous ces cas, l'accompagnement de l'ARFEC, les expériences des membres et des bénévoles constituent une aide inestimable, surtout quand on est épuisé, débordé, quand on ne sait plus comment s'y prendre, que toute embûche semble insurmontable.

## Concrètement, que signifie pour vous votre activité de présidente de l'ARFEC ?

Je préside l'ARFEC depuis 2019, cela représente 20-25 heures de bénévolat par semaine. Je suis aussi membre du comité de direction de la faîtière des associations : « Cancer de l'enfant Suisse ». J'ai choisi de m'engager parce que je voulais faire quelque chose de ce vécu. Il s'agit d'une expérience qu'on souhaiterait ne pas avoir à vivre, mais on ne choisit pas. Au final cette souffrance nous permet à tous de grandir, de vivre des moments extraordinaires de solidarité, d'entraide, de découvrir des gens formidables. De nombreuses familles perdent les liens avec leurs proches parce qu'il n'est pas évident de se comprendre et se soutenir. On recrée d'autres liens, généralement très forts.

**Merci beaucoup Rahel Morciano pour ce précieux témoignage.**

Propos recueillis par Martine Rebetez et Gino Blommaert.



Liens :

<https://www.arfec.ch>

<https://www.facebook.com/arfec>

A réécouter sur RTS : émissions Vacarme « Cancer des enfants » du 13 au 17 janvier 2020

<https://www.rts.ch/play/radio>

<https://www.kinderkrebs-schweiz.ch/fr/home.html>

## PUBLICITÉ

Jean-mi

Jean-Michel Bourguet  
 route de la Léchère 45  
 1614 Granges-Veveyse  
 Tél. 079/684 10 91

SERVICE

- Entretien de propriétés
- Plantation / taille d'arbres et fruitiers
- Gazon
- Rénovation  
menuiserie – charpente  
isolation – peinture
- Montage de meubles / cuisines
- Aménagements extérieurs
- Aide selon besoins

Ensemble nous trouverons la solution



# « Initiation à la photographie »

## Cours par Rodolphe Aeschlimann

Un cours photo pour progresser en photographie, sortir du monde « tout automatique », et piloter soi-même son appareil. Une initiation pour partir sur de bonnes bases, découvrir et revoir les règles essentielles.

Cette formation photographique s'adresse aux débutants qui viennent d'acquérir un appareil photo numérique. Il s'adresse aussi aux amateurs un peu moins novices qui souhaitent régler eux-mêmes leur appareil de photo.

### Contenu du cours photo

Connaître son appareil, ses capteurs numériques et ses différentes fonctions; choisir et régler la vitesse, le diaphragme, la sensibilité ISO et les formats de fichiers; comprendre la focale et apprendre à faire des photos nettes.

#### Les capteurs

Quel capteur se cache dans votre appareil?  
En photographie numérique, le terme de « formats » est ambigu, car il recouvre des notions bien différentes: la taille du capteur et la focale.

##### La taille des capteurs

La taille des capteurs revient sans cesse dans les tests et les comparatifs. Plein format ou full-frame, APS-C, CK, M3x, 1/1.7, 1/1.8, 1/2.3... Difficile parfois de s'y retrouver. Que veulent être tous ces termes, et que se cache-t-il donc derrière cette notion de taille de capteur?



**Plein format**  
Le plein format ou full frame est traditionnellement défini de l'origine par le format des pellicules 35 mm, le plein format est devenu le norme. Il est donc plus simple de s'y retrouver avec une focale de 50 mm que les formats de capteurs de 28 mm. On retrouve ce format de capteur chez les producteurs les plus connus, soit chez les hybrides.



**APS-C**  
Le capteur APS-C est celui qui est le plus répandu dans les appareils numériques de capteur et les formats de capteurs de Nikon (1,6x), Canon (1,6x), Sony (1,5x), Fujifilm (1,6x), etc. Le terme APS-C est une référence à la taille du capteur APS (Advanced Photo System) qui était utilisé par le fabricant de capteurs de Nikon.



**MFT**  
Très populaire également, le format Micro Four Thirds (MFT) a 17 mm et est particulièrement utilisé par Panasonic, mais aussi par Olympus et le fabricant Ricoh. Le format de capteur est de 2,25x.



**Petits capteurs**  
Enfin, les plus petits capteurs sont présents sur les appareils compacts et les smartphones - ou la recherche de compacité a permis leur émergence. On trouve ainsi différents formats de capteurs: 1/3.6", 1/4.7", 1/5.6", 1/6.7", 1/8", etc.

Il est admis que plus un capteur est grand, et plus la qualité de l'image sera élevée. Reste à grouper ces notions dans l'univers des mesures des capteurs photos. Mais en quel sens? Un grand capteur est-il meilleur? Sans vouloir entrer dans des détails, lors de l'exposition, le principe d'un capteur photo est de recevoir de la lumière. Cette lumière, il la transforme en courant électrique. Ces derniers sont alors interprétés par un circuit électronique pour former une image photographiquement. Plus la quantité de lumière reçue par le capteur est importante, et plus le courant électrique sera abondant. Autre détail, l'intensité du courant électrique est directement liée à la surface du capteur. Il y a un seuil minimal en dessous duquel le courant électrique ne peut pas être mesuré. Il faut alors l'amplifier. Une amplification donne une mesure de bruit qui dégrade la qualité d'image.

**Le bruit d'image** est la présence d'impressions parasites qui s'ajoutent de façon aléatoire aux détails de la scène photographiée numériquement. Il est plus particulièrement visible dans les zones peu éclairées, où le rapport signal/bruit est faible, mais aussi dans les parties uniformes telles que un ciel bleu. Il a pour effet d'opacifier la partie de l'image dans les ombres.

Visuellement, on distingue en général deux types de bruit d'image qui s'accroissent:

- le bruit de chrominance qui est la composante colorée des pixels bruyés. Il est visible sous la forme de tâches de couleurs aléatoires;

- le bruit de luminance qui est la composante lumineuse des pixels bruyés. Il est visible sous la forme de tâches plus floues ou plus claires donnant un aspect granuleux à l'image;



#### Lieu et date :

mardi 10 mars 2020 à 20h  
Salle communale de Granges (Veveyse)  
Cours gratuit

#### Organisation :

La Commission de la SDG  
« Rencontre et Sociabilité »

#### Inscription obligatoire :

Fabiola Wunderlin  
fwunderlin@thinkweb.ch  
SMS au 076 51 05 79

#### PUBLICITÉ

# AG DECOR

PETROT  
DECORATION D'INTERIEUR

Tentures  
Rideaux  
Moquettes  
Réfection de meubles de style et modernes

Rideaux – Stores intérieurs  
Réfection de meubles, modernes, styles  
Revêtement de sols, moquettes, parquets

Chemin de Nanchy 2  
1614 Granges (Veveyse)  
079 / 742 42 72

Av. D'Echallens 22  
1004 Lausanne  
021 / 624 92 31



Clément Nunez

Grand rue 33, 1618 Châtel-St-Denis / tél. 021/948 74 04

[www.chez-clement.ch](http://www.chez-clement.ch)

**HEURES D'OUVERTURE**

Mardi à vendredi 07h00-12h00 / 14h00-18h30

Samedi 07h00-15h00 non stop

Lundi fermé

★

*coupe soin couleur & relaxation*

## EVASION COIFFURE

Route du Prey 27 - 1614 Granges/Vse  
021 / 947 58 68 [www.evasion-coiffure.ch](http://www.evasion-coiffure.ch)

Evasion coiffure vous accueille dans une nouvelle ambiance... Avec de nouveaux produits, plus respectueux de l'environnement!

Une rencontre avec la *nature*

Des formules de coloration et d'ondulation avec une absence totale d'ammoniac Des soins composés de 95% d'ingrédients naturels

Venez éveiller vos sens... profitez de 10% offert sur tous les services jusqu'au 31 mars!

( sur présentation de cette annonce, non cumulable )



*Tout commence par un rêve...  
Ensemble,  
imaginons votre avenir*





## Histoires d'eau, 2ème épisode : la gestion du réseau communal des eaux

*Dans le dernier numéro, nous avons relaté la construction des conduites et l'amélioration des réseaux d'eaux liés à l'Association Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG) ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie cantonale d'approvisionnement en eau potable. Dans ce nouvel épisode, nous examinons le réseau communal des eaux potables et d'épuration.*

### Le réseau communal des eaux en bref

Alimenté par l'eau de l'AVGG, un réseau de 8 kilomètres de conduites garantit l'approvisionnement en eau potable des quelques 264 foyers de Granges (Veveyse). Ceci équivaut à un volume annuel de près de 50'000 m<sup>3</sup>. Pour assurer une lutte efficace contre les incendies, ce réseau dispose de 43 bornes hydrantes et d'une pression d'eau suffisante. Le réseau communal d'épuration des eaux comprend 16,6 kilomètres de canalisations dont 10 pour les eaux usées et 6,6 pour les eaux claires. Les eaux de gouttière des particuliers et les eaux de surfaces sont collectées séparément. 146 grilles sont réparties sur le territoire communal. Les eaux usées sont acheminées dans le réseau d'eau usée de l'association Veveyse-Oron-Glâne (VOG) jusqu'à la station d'épuration de la Verna, à Ecublens dans la Glâne fribourgeoise. L'entretien du réseau des eaux usées est rendu possible via 275 regards quadrillant la commune.



Une borne hydrante dans la zone industrielle de Granges

### Nouvelles modalités d'autofinancement de la consommation d'eau

Le financement de l'approvisionnement et de l'épuration de l'eau se fait non pas via l'impôt, mais via des émoluments spécifiques. On distingue trois types de taxes : les taxes de raccordement, les taxes de base liées à l'entretien et les taxes d'exploitation (prix de l'eau à la consommation). La taxe de base est calculée différemment selon qu'elle concerne l'approvisionnement ou l'épuration. Le règlement communal de 1992 relatif à la distribution d'eau potable prévoit une location de compteur et un abonnement de base par foyer. Le règlement communal de 2005 relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux stipule que la taxe de base est calculée en fonction de la parcelle et du coefficient d'utilisation du sol (selon la zone du village concernée).

En raison du vieillissement des canalisations et de l'augmentation du réseau communal d'eau durant les dernières décennies, l'autofinancement n'est plus garanti que par l'utilisation année après année d'une partie conséquente de la réserve. En 2015, par exemple, 30'000 francs ont été prélevés de ladite réserve pour couvrir le total de 130'000 francs de frais d'exploitation de l'eau potable. L'adoption en 2011 de la loi cantonale sur les eaux a induit une redéfinition des modalités d'autofinancement pour garantir la pérennité des réseaux communaux d'eau. Celles-ci ont été reprises dans des règlements-modèles que le Service cantonal des eaux met depuis quelques années à la disposition des communes.

### Délicate répartition des augmentations de tarifs entre les habitants

Pour compliquer le tout, un nouvel indice brut d'utilisation du sol (IBUS) a été introduit dans le règlement communal d'urbanisme de 2014. Celui-ci impacte la taxe de base sur l'eau potable du fait que celle-ci n'est plus unitaire mais dépend désormais de la surface de la parcelle concernée. L'IBUS s'applique aussi à la taxe de base sur l'épuration. Du fait d'une augmentation plus importante de celui-ci, par rapport à l'ancien indice d'utilisation du sol (IUS), pour les zones résidentielles que pour la zone village, l'impact financier sur les premières est plus significatif. L'indice y relatif est passé de 0.25 à 0.6, alors qu'il n'augmentait que de 0.5 à 0.8 pour la zone village. Bien que non soumise à l'IBUS, la zone hors village est également taxée selon la surface. Le règlement-modèle cantonal pour l'épuration des eaux prévoit finalement un financement complémentaire de la taxe de base par unité locative. Les maisons avec appartements/studios devront ainsi s'acquitter d'émoluments supplémentaires.

Dans un contexte de changement et d'augmentation globale du prix de l'eau pour le consommateur, le conseil communal de Granges s'est employé à trouver des solutions durables et équitables. Il s'appuie sur des études d'ingénieurs réalisées tant sur le réseau d'approvisionnement d'eau que sur celui de l'épuration.



Soumis à la consultation en novembre 2019, le Plan d'infrastructure de l'eau potable (PIEP) constitue la dernière étape de la composante technique de ce changement de paradigme. Lors d'une séance d'information tenue le 11 novembre dernier, l'exécutif grangeois a présenté ses deux projets de règlements communaux sur les eaux. En présence d'une trentaine de citoyens, il a répondu aux nombreuses questions de compréhension: chacun s'interrogeant sur les implications des changements sur sa situation personnelle.

Mis à l'ordre du jour de l'assemblée communale du 9 décembre 2019 conjointement avec le budget 2020, ces deux règlements ont donné lieu à de vifs débats. L'introduction d'une taxe de base en fonction de la surface en zone hors village, respectivement le niveau de son plafonnement à 2000 mètres carrés, a fait l'objet de plusieurs interventions. La logique d'une taxation de l'eau d'épuration en fonction d'une surface agricole dénuée de tout potentiel constructible a été remise en cause. Face aux changements des règles de répartition, des citoyens ont posé la question de la légitimité et du cadre de la délégation de compétence de l'adaptation des tarifs au conseil communal. Dans ce contexte, les citoyens présents ont successivement refusé le nouveau règlement relatif à l'évacuation des eaux, puis approuvé le règlement relatif à la distribution d'eau potable.

Ce vote contrasté démontre la difficulté d'obtenir l'adhésion d'une majorité de citoyens sur les critères de répartition des coûts d'exploitation de l'eau. Si chacun s'entend généralement sur les objectifs de durabilité financière et environnementale, l'adhésion est plus délicate sur les critères de répartition des coûts suivant l'emplacement du bien-fonds et la nature des activités qui y sont exercées (immeuble locatif, exploitant agricole). Les groupes d'intérêts présents à l'assemblée communale doivent chacun pouvoir obtenir des garanties quant à la bonne prise en compte de leurs points de vue. Pour des sujets aussi complexes avec des perdants identifiables, le risque d'un refus en assemblée populaire apparaît plus élevé.

### Perspectives quant à la gestion rationnelle et durable du réseau communal des eaux

Le besoin d'autofinancement et les contraintes environnementales doivent s'accompagner d'une vision à long terme. Les plans d'infrastructure des eaux participent à cette démarche. Le récent PIEP inclut une définition des besoins à l'horizon 2045. Les investissements conséquents récemment consentis pour la station d'épuration de la VOG à Ecublens s'inscrivent également dans une vision future des capacités d'épuration. Les quelques 26 millions de francs investis dans la STEP pour le traitement des micro-polluants permettront assurément d'assurer une épuration durable et de qualité des eaux de l'ensemble des communes de la VOG pour une génération.



La station d'épuration de la Verna sur la commune d'Ecublens (Fribourg)

Outre le défi de solidarité entre citoyens qui accompagne cet engagement collectif, la question de son intégration dans les politiques cantonales, régionales et communales d'aménagement du territoire se pose. D'autres pistes existent pour contenir une augmentation du prix de l'eau pour le consommateur. On citera au niveau des propriétaires, la récupération des eaux de toits pour les usages domestiques et l'arrosage du jardin (avec, pourquoi pas, des incitations au niveau cantonal?). Au niveau communal voire régional, la captation d'eau de source à bon prix, ainsi que l'amélioration de l'efficacité de la maintenance des réseaux d'eau par veille informatique. De telles initiatives pourraient exercer une pression à la baisse sur le prix de l'eau pour le consommateur.

Dans le prochain numéro, nous ferons le point sur les potentiels d'utilisation des eaux de source de la commune.

**Grégoire Demaurex (texte et photos)**

### PUBLICITÉ

**SONNAY CHARPENTE SA**  
 Menuiserie - Escaliers  
 Charpente - Couverture  
 Revêtements int. / ext.  
 Travaux spéciaux

**Daniel Sonnay**

Administrateur

dsonnay@bluewin.ch

**Tél. 021 907 44 00**

**Dir. 021 907 44 08**

**Fax 021 907 44 09**

**Mob. 079 436 96 83**

**1614 Granges (Veveyse)**

**1607 Palézieux**

Comme vous en avez déjà sûrement entendu parler, la Jeunesse de Granges organise cette année le

# 25ème Giron des Jeunesses Veveysannes

## du 20 au 23 août 2020 sur le thème de Disney



Afin d'embellir notre village nous souhaitons faire participer les villageoises et villageois à la réalisation des décorations.

Le cortège se déroulera au centre du village et il serait très apprécié que les personnes habitant sur le trajet décorent leur jardin ou leur maison d'une petite touche Disney s'ils le souhaitent.

Nous mettons également à disposition 30 panneaux de 1m/75cm pour celles ou ceux, petits ou grands qui voudraient nous faire partager leurs talents artistiques.

Ces panneaux seront installés sur les lampadaires du village.

Nous tenons à remercier par avance les volontaires et nous réjouissons de voir vos œuvres exposées dans le village durant la fête.

Merci de contacter :

**Fabienne Gabriel au 079/786.16.86**

## PUBLICITÉ



**Votre vie évolue. Nous l'assurons en souplesse.**

Agence locale de Châtel-St-Denis  
Norbert Gabriel, Conseiller  
Place d'Armes 11, 1618 Châtel-St-Denis  
M 079 353 80 58  
www.vaudoise.ch

Heureux. Ensemble.

 **vaudoise**  
Assurances





# GOLDMEN

## Souper Concert



2x l'Olympia de Paris

JEAN-JACQUES GOLDMAN  
PLUS VRAI QUE NATURE

**VENDREDI 21 AOÛT 2020**  
**PLACE DE FÊTE - GRANGES**


Ouverture des portes 18h30

**75 CHF**

Places numérotées

**RÉSERVATION**

 [www.granges2020.ch](http://www.granges2020.ch)

 079 / 664 54 30





## Week-end "anniversaire" 45 ans de la Section jeunesse Chandolin 25 et 26 janvier 2020

Avec un départ aux aurores, 40 enfants de la région et 17 moniteurs sont partis à la découverte de la station de St-Luc/Chandolin dans le Val d'Anniviers.

Les pistes nous appartenaient "beau temps, belle neige pour c't'équipe" dixit les valaisans.

Belle ambiance et bonne humeur ont régné durant tout ce week-end.

Un beau souvenir qui restera gravé dans nos cœurs et tous se réjouissent déjà des prochaines sorties de notre section jeunesse.



Un tout grand merci à nos moniteurs et nos généreux donateurs sans qui ce week-end n'aurait pas pu voir le jour.

[www.skiclubmtcheseaux.ch](http://www.skiclubmtcheseaux.ch)

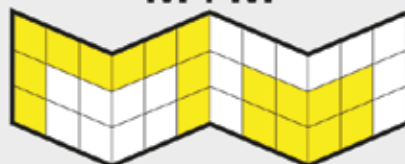


## PUBLICITÉ

**Show Room • 400m<sup>2</sup>**

**Dépannage • URGENCE 24/24 • 021 694 08 08**

**M+M**



**MONTAGE - MAINTENANCE SA**

**OBTURATIONS COUPE-FEU**

**CLOISONS - PLAFONDS - PLANCHERS - PLATRERIE & PEINTURE - STORES INTERIEURS**

Route de la Léchère 18 • FR • 1614 Granges-Veveyse • Tél. 021 947 41 59

**[www.montage-maintenance.com](http://www.montage-maintenance.com)**





**Granges (Veveyse)**  
Restaurant de la Croix-Blanche  
**Samedi 6 juin 2020**

avec la participation de divers groupes en soirée  
**BAL** après la soirée

Sous cantine chauffée  
Bus navette  
Ambiance - Boissons  
Petite restauration - Tombola

Renseignements: tél. 079 569 2043  
**ENTRÉE GRATUITE**

21<sup>e</sup> Rencontre de musique populaire

## La Société des Carabiniers d'Attalens invite tous les tireurs astreints et nonastreints à participer aux séances de tirs obligatoires

### 1ère séance

Vendredi 24 avril 2020 de 17.30 à 19.30 h

### 2ème séance

Vendredi 15 mai 2020 de 17.30 à 19.30 h.

### 3ème séance

Dimanche 30 août 2020 de 9.00 à 11.15 h.

N'oubliez pas vos livrets de tir, de service et vos étiquettes



### Tir en campagne à Porsel

Vendredi 5 juin 2020 de 18.00 à 19.30 h

Samedi 6 juin 2020 de 9.00 à 11.30 h et de 13.30 à 18.30 h

Dimanche 7 juin 2020 de 9.00 à 11.30 h



## Gros plan sur la Société de Développement de Semsales

Après avoir évoqué la SDA (Société de Développement d'Attalens) dans le précédent numéro de Granges.org, nous avons rencontré Marc Grand, co-président de l'autre société de développement « sœur » du district, la SDS (Société de Développement de Semsales). Le second co-président est Sébastien Grand, son cousin.

Ces entretiens se sont avérés passionnants. Ils ont permis de comprendre comment les SD de la région fonctionnent. Chacune a ses particularités, ses atouts et parfois ses difficultés.

### Un peu d'histoire

Plus jeune que la SDA et la SDG, respectivement fondées en 1962 et 1975, la SDS a été créée en 1982, sous la présidence de Guy-Pierre Ducrot. Dès le départ, elle prévoit une Désalpe qui, depuis, n'a cessé de s'agrandir. Celle-ci constitue non seulement la principale activité de la SDS, mais également un évènement régional, voire national. Elle attire des foules de plus en plus nombreuses. Il est difficile de calculer la fréquentation d'une telle attraction, gratuite pour le public qui s'y presse. Marc Grand évalue néanmoins à dix mille le nombre de visiteurs de la dernière édition, ce qui n'est pas sans causer quelques problèmes de parking des voitures.

Ce succès génère des chiffres noirs dans la caisse de la SDS, au point d'offrir à la commune de Semsales, il y a une dizaine d'années, les moyens de créer une place de jeu, puis de l'entretenir.

Aujourd'hui, la SDS est une affaire bien rodée, qui implique certes un gros travail, mais pour laquelle l'expérience acquise permet d'en limiter l'ampleur. La vie de la société et de la Désalpe ne nécessitent que six réunions annuelles du comité.

Lorsqu'on demande à Marc Grand comment se porte la SDS, sa réponse fuse sans hésitation : « Elle se porte très bien ! ».





## La SDS et la Désalpe

Pas de Désalpe sans SDS, mais pas de SDS sans Désalpe non plus. C'est une belle histoire qui lie cette activité annuelle à une société locale et même à tous les habitants d'un village. C'est très probablement un facteur de cohésion sociale important.

Lors de la première édition, en 1984, avec l'aide d'un armailli nommé Auguste Balmat, dit « Guton », on tente de promouvoir la tradition de la désalpe et son passage à travers le village.

Son troupeau défila sous une pluie diluvienne, sous les applaudissements d'une centaine d'amis et de visiteurs. Le bénéfice de l'opération s'élevait à 175 francs.

## Le futur de la SDS semble assuré

Parmi les autres activités de la SDS, il faut mentionner l'entretien des chemins pédestres de la région. Depuis peu, cette tâche a cependant été reprise par la commune.

Restent les décorations de Noël. En effet, la SDS ne se contente pas de les poser et déposer lors des Fêtes de fin d'année. Elle assure aussi l'entretien du matériel, voire son renouvellement lorsque cela est nécessaire, à ses frais.

Dans ces conditions, il est facile d'imaginer que la SDS voit son avenir en rose. Rien ne semble pouvoir arrêter ce succès. L'expérience acquise dans l'organisation de la Désalpe, les liens nombreux qu'elle a permis de nouer, son importance pour toute la région, sont des atouts certains. Pas de lassitude, semble-t-il, au sein de cette équipe. Marc Grand ne prévoit pas de relève dans l'immédiat.

## Nous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'avenir de la SDS et de sa Désalpe !

Jean-Marc Boerlin et Grégoire Demaurex

# Passage de témoin à l'Association pour la défense des intérêts de la Chapelle de Granges



Suite à la démission de François Jordil au printemps dernier, le comité de l'Association pour la défense des intérêts de la Chapelle de Granges a élu en septembre 2019 Bernard Vienne au poste de président. Forte d'environ huitante membres, cette Association a été fondée en 2003. Le but statutaire est d'assurer le maintien et la conservation de la Chapelle. Propriété de l'hoirie Marcel Vauthey, l'édifice est maintenu en état par les dons et les cotisations des membres de l'Association. Une rénovation de l'édifice a eu lieu il y a deux ans. A terme, elle gèrera le capital que l'Abbé André Vienne, a affecté par testament au maintien de cet édifice. L'Association assure la promotion des activités culturelles par l'ouverture de la Chapelle à des célébrations de mariages « réformés » et à des concerts de toutes sortes.

Les personnes qui souhaitent louer la Chapelle et/ou soutenir l'Association peuvent s'adresser à **l'Association pour la défense des intérêts de la Chapelle de Granges. Bernard Vienne au 021 947 48 26**

Texte et photo Grégoire Demaurex





## Votre Commission de l'Énergie et de l'Environnement vous informe

Nous avons tous été récemment les témoins en direct des problèmes respiratoires des joueuses et joueurs de tennis aux masters de Melbourne. Nous avons aussi assisté en janvier dernier aux tentatives genevoises de réduire les pics de pollution dans le centre-ville.

**La commission énergie et environnement de la commune** a souhaité faire le point et savoir où en sont aujourd'hui les conditions d'hygiène de l'air dans notre pays et dans notre région. **Le Dr Richard Ballaman** a bien voulu répondre à nos questions.

### Dr Richard Ballaman, vous êtes le chef de la Section Qualité de l'air de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Qu'est-ce qui vous a amené à étudier la pollution de l'air ?

J'ai suivi une formation en biochimie suivie d'un doctorat dans ce domaine aussi. Dans les années 1980 la Suisse a commencé à légiférer pour limiter la pollution de l'air. Comme scientifique, j'ai personnellement ressenti une responsabilité face aux questions environnementales. Je me suis engagé en politique et j'ai siégé comme député au Grand Conseil fribourgeois durant 15 ans. Je me suis efforcé de contribuer à faire de la protection de l'environnement un sujet important, dans un esprit de durabilité et de valeur pour l'ensemble de la société. Depuis 1990 je travaille dans le domaine de la pollution de l'air à l'OFEV. C'est un domaine passionnant mais qui nécessite beaucoup de patience. On a déjà fait d'énormes progrès par une succession de petits pas.

### Alors justement, comment la pollution de l'air a-t-elle évolué en Suisse ces dernières décennies ?

Les conditions se sont beaucoup améliorées depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPAIR) en 1986. Le dioxyde de soufre n'est plus un problème, ni le plomb. On a d'abord agi sur les processus de combustion, puis sur les processus industriels. On a fortement diminué la teneur en soufre du mazout et on a introduit les catalyseurs dans les véhicules à essence pour réduire les oxydes d'azote et indirectement l'ozone. Puis on s'est attaqué aux poussières fines. Dans les années 1990 surtout, on a fait de grands progrès dans la compréhension des phénomènes et on a amélioré les stratégies de lutte. On a observé une tendance à la baisse de tous les polluants. Mais aujourd'hui tout n'est pas encore résolu, même si la qualité de l'air s'est fortement améliorée.

Les personnes les plus vulnérables peuvent encore être affectées lorsqu'il y a des concentrations élevées de pollution.

### Quels sont en fait les problèmes de santé aggravés par la pollution de l'air ?

Principalement des maladies cardio-vasculaires, des infarctus et accidents vasculo-cérébraux (AVC), ainsi que des cancers. Plus les poussières sont fines plus elles pénètrent profondément dans les poumons. C'est la raison pour laquelle on mesure les concentrations de poussières fines et même ultra-fines. Certains polluants sont irritants immédiatement, c'est le cas de l'ozone. Mais la plupart des polluants ont surtout un effet à plus long terme, à part dans les cas de très forte pollution comme on vient de le voir en Australie. La pollution de l'air en concentration élevée peut aggraver les crises d'asthme et engendrer une mortalité prématurée des personnes souffrant des maladies énumérées ci-dessus. En Suisse nous évaluons actuellement à 2'200 le nombre de décès prématurés dus à la pollution de l'air. Les évaluations de l'OMS sont supérieures.

### Mais que dire alors des risques liés à la fumée du tabac ?

Les conséquences de la fumée ou de la pollution de l'air sont fonction de l'intensité et de la durée de l'exposition. Lorsque l'on fume, activement ou passivement, les dépôts de goudron vont directement dans les poumons. Dans un lieu où l'on respire en permanence, jour et nuit, de l'air pollué, à cause d'un trafic ininterrompu ou des fumées des chauffages, les conséquences seront potentiellement plus importantes que si l'on est exposé seulement quelques heures par jour.

### Quels sont aujourd'hui en Suisse les polluants qui posent encore problème ?

Les poussières fines et le dioxyde d'azote sont partiellement à des valeurs excessives dans notre pays, surtout en hiver. Et en été, dès qu'il y a beaucoup d'ensoleillement, les oxydes d'azote et les composés organiques volatils peuvent provoquer des concentrations problématiques d'ozone, surtout en campagne et au Tessin.





## Quelles sont les sources majeures de ces polluants ?

Ces sources sont nombreuses mais les véhicules diesel et les chauffages à bois constituent deux problèmes particuliers. Depuis 1990 on a assisté à la promotion du diesel en Suisse, les voitures sont devenues plus grandes, plus lourdes et plus puissantes. En coordination avec l'Union Européenne, on a introduit l'obligation du filtre à particules pour les moteurs diesel. Pour les véhicules on sait aujourd'hui que les constructeurs se sont adaptés aux nouvelles règles au détriment des émissions d'oxydes d'azote et qu'ils ont fait en sorte que les véhicules soient conformes à la loi au moment de l'homologation mais pas à l'usage. Les chauffages à bois, malgré les progrès réalisés, émettent encore beaucoup trop de fumées. C'est un problème important localement, surtout hors des villes. Par rapport à l'énergie produite, au nombre de calories obtenues, la combustion du bois est très polluante, surtout en matière de poussières fines. Le bois est beaucoup plus polluant que le mazout, qui est lui-même plus polluant que le gaz.

## Quelles sont les sources de pollution dans une région rurale et sans grande agglomération comme la Veveysse ?

Les chauffages au bois, le trafic motorisé, ainsi que les émissions d'ammoniac et de poussières fines de l'agriculture. Ce sont des pollutions souvent locales, auxquelles on est exposé si l'on se trouve à proximité de la source. En été les concentrations d'ozone sont plus élevées en campagne qu'en ville, en lien avec des sources souvent éloignées de plusieurs dizaines et même centaines de kilomètres. Heureusement l'ozone s'installe peu dans les habitations, il suffit d'un rideau ou d'une moustiquaire pour s'en protéger à l'intérieur.

## Quels sont les espoirs que l'hygiène de l'air s'améliore drastiquement en Suisse ces prochaines années ?

Les progrès vont continuer à se faire sur la base des législations nationales et internationales. La réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments et les véhicules y contribue. Le remplacement des chauffages à mazout par des pompes à chaleur ainsi que la transition vers la motorisation électrique apporteront aussi d'importants progrès si la production d'énergie n'est pas polluante. Avec les véhicules électriques il restera tout de même les poussières fines dues à l'abrasion des pneus et des freins. La production d'électricité solaire sera un énorme progrès mais il faudra solutionner les infrastructures pour alimenter les véhicules. Ils devraient être alimentés là où ils sont stationnés dans la journée.

Pour l'instant les carburants pétroliers sont encore très bon marché, ce qui rend difficile le développement et le déploiement d'alternatives concurrentielles. Il est difficile de prévoir la vitesse de cette transition.

## Pour en savoir plus :

Les informations de l'OFEV sur la pollution de l'air :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air.html>

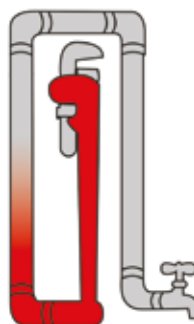
La pollution actuelle en Suisse :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/etat/donnees/pollution-atmospherique--donnees-actuelles.html>

Bon pour le climat – mauvais pour la qualité de l'air :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/dossiers/point-of-fire.html>

## PUBLICITÉ



**Roger Monnard SA**  
Sanitaire-Chauffage

**Laurent Monnard**  
Responsable

Rte de Pra-Charbon 24  
1614 Granges

021 947 44 00  
021 947 44 50

[monnard.sa@bluewin.ch](mailto:monnard.sa@bluewin.ch)

**Hôtel de la Gare**  
C A F É - R E S T A U R A N T

**Ana Monteiro**  
Ouvert du lundi au jeudi de 6h à 23h  
Vendredi et samedi de 6h à 24h

Rue de la Gare 16  
1607 Palézieux/VD  
021 907 81 08  
[hotelpalezieux@icloud.com](mailto:hotelpalezieux@icloud.com)

Du lundi au jeudi de 6h00 à 23h00  
Vendredi et samedi de 6h00 à 24h  
Dimanche de 8h30 à 13h00



# Des arbres bienfaisants

## Conférence de Stéphane Krebs

Auteur du livre « Les bienfaits magiques des arbres »



Maître et expert paysagiste, Stéphane Krebs, vit une relation étroite avec les arbres depuis sa plus jeune enfance. Au fil du temps, il a découvert les capacités extraordinaires de ces êtres vivants. Dans son ouvrage publié fin 2018, ce spécialiste du monde végétal révèle l'adaptabilité et la résilience des grands arbres face à leur environnement naturel. Il parle aussi des secrets comme la propension de certaines plantes à danser à l'écoute de la musique. Stéphane Krebs donne des pistes pour créer et vivre l'harmonie avec les arbres qui nous entourent. Finalement, il conseille propriétaires et locataires à dépolluer leurs intérieurs et agrémenter leurs espaces extérieurs.

### Lieu et date :

Jeudi 23 avril 2020 à 20h  
Salle communale de Granges (Veveyse)  
Entrée libre

### Organisation :

La Commission de la SDG  
« Rencontre et Sociabilité »

### Inscription :

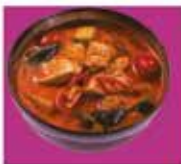
Fabiola Wunderlin  
fwunderlin@thinkweb.ch  
SMS au 076 451 05 79

## PUBLICITÉ

# TiThai

Pour vos soirées d'entreprise, buffets, mariages, anniversaires,  
essayez notre service traiteur

Route du Prey 55  
1614 Granges  
021 / 946 35 28  
tithai.ch



**Service Traiteur**  
Libre-service 24h

**Garage - Carrosserie**  
**Savoy SA**

1616 Attalens - 021 947 43 85  
www.garagesavoy.ch

Réparations toutes marques

Feel the difference





Pra-Charbon 16  
1614 Granges (Veveyse)  
021/907 82 04  
www.bourguet-mecanique.ch

VOTRE NOUVEL AGENT



EQUIPEMENT ESPACE VERT

Venez découvrir notre nouvelle expo !

Vente et entretien



Service  
tuyaux hydrauliques



Electricité - Téléphone - Informatique

1814 La Tour-de-Peilz / 1614 Granges

D. Minacci

079 213 40 90

dminacci@bluewin.ch

**ACHAT-VENTE / RÉPARATIONS  
DE TOUTES MARQUES**

- SERVICE & ENTRETIEN
- PNEUMATIQUES
- TOUTES MARQUES
- PRÉSENTATION AU SERVICE AUTO
- ÉCHAPPEMENT & BATTERIE
- CARROSSERIE & ACCESSOIRES
- PRÉPARATION EXPERTISE



**AUTOMOBILES  
ROSSIER**  
Sàrl

ROUTE DE PRA-CHARBON 24  
1614 GRANGES VEVEYSE - 079 449 82 35



**Nous sommes proches  
de vous et de chez vous.**

**Surtout en cas de pépin.**

Stéphane Gabriel, Conseiller en assurances, M 079 735 25 07, stephane.gabriel@mobiliere.ch

Agence générale Bulle, Jacques Yerly

Agence de Châtel-St-Denis  
Grand-Rue 41, T 026 916 10 40  
bulle@mobiliere.ch, mobiliere.ch

la Mobilière





## Concerts annuels du Chœur d'hommes L'Avenir de Granges (Veveyse)

Direction: Pascal Gendre



**Samedi 28 mars 2020 à 20h**

Avec en seconde partie

**Le Chœur d'hommes « La Concordia » d'Ayent (VS)**

Direction: Paul Morard

et

**Dimanche 29 mars 2020 à 17h**

**Chapelle de Granges (Veveyse)**

Entrée libre - collecte

A l'issue de ces deux concerts, nous vous invitons à partager un moment convivial avec nous: bar, raclette, tombola, etc.

Détails sur <http://www.avenir-granges.org>